## CERTIFICAT DE DROIT D'USAGE

## MARQUE -ÉQUIPEMENTS DE CHANTIER

Organisme certificateur :

AFNOR Certification – 11, rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Secrétariat Technique - Laboratoire d'essais et Organisme d'inspection : GINGER CEBTP – ZAC la Clef de Saint-Pierre – 12 avenue Gay-Lussac - 78990 ÉLANCOURT

ADMISSION À LA MARQUE 30 / 03 / 1990 N° 04.01 du RECONDUCTION DE LA MARQUE 01/12/2017 N° 04.32 du Identification de l'usine N° 04

La société:

TUBESCA- COMABI Route de Saint Bernard - BP 414 01604 TREVOUX CEDEX

Pour son usine de:

TRÉVOUX

**Correspondant AFNOR Certification:** 

Mme. Sophie DAMERVAL Tél: 01 41 62 63 05

Email: sophie.damerval@afnor.org

Correspondant GINGER CEBTP: Mme Maud FEUILLARD Tél: 01 30 85 23 19

Email: m.feuillard@groupe-cebtp.com

est autorisée à apposer, sur les produits ci-dessous, la marque NF de conformité à la norme européenne NF EN 1004 de mai 2005, aux spécifications complémentaires du Référentiel NF-096 et dans les conditions fixées par celui-ci.

	ÉCHA	F A U D	A G I	Nombre de planchers chargés autorisés	U L A N T S  Hauteur d'autonomie		
Modèles (Date d'effet)	Structure porteuse	Planchers	Classe		En intérieur	En extérieur	Au roulage
GENERIS G 300 (01/01/07)	Structure tubulaire en acier galvanisé σ <sub>e</sub> ≥ 300 N/mm² largeur : 0,65 m longueur : 1,50 m	Planchers aluminium-bois à trappe largeur : 0,60 m longueur : 1,50 m	3 (200 daN/m2 de plancher)	1 à 100 %	4,5 m	4,5 m	4,5 m
GENERIS G 600 (08/10/97)	Structure tubulaire en acier galvanisé σ <sub>e</sub> ≥ 300 N/mm² largeur : 0,66 m longueur : 2,00 m	Planchers aluminium-bois à trappe largeur : 0,60 m longueur : 2,00 m	3 (200 daN/m2 de plancher)	1 à 100 %	5 m	5 m	5 m

Pour se référer à la marque NF, une structure d'échafaudage montée à partir d'un modèle certifié ne doit comporter, pour les sous-ensembles soumis au marquage, que ceux figurant dans la nomenclature NF du modèle.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Elle est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme de vérification et le cas échéant par les essais réalisés au laboratoire de la marque.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé jusqu'au 30/11/2018, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF et au Référentiel NF-096

Franck LEBEUGLE

Le Directeur Général